

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2025

ABSENTS EXCUSES : Corinne BEURAIN, Dany BONNAIRE, Guido LAMBERTS,
Danielle SCHNEIDER

PROCURATIONS : de Dany BONNAIRE à Christiane ROBERT

SECRETAIRE DE SEANCE : Alphonse BREA GONZALEZ

LA SEANCE OUVERTE

Le précédent compte rendu de la réunion du conseil municipal du 17 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

VOIRIE

Mise à jour de la voirie communale

- Chemin accrobranche : un chemin pédestre de contournement est à créer dont la largeur reste à définir.
- Chemins traversant la propriété Donneaud : un échange de chemins est à l'étude.

Autres travaux de voirie en cours

- Bornage des 2 parcelles (SCI d'Este et Bouteillon) Route d'Aiguebelle : Il s'avère que le mur de clôture longeant le chemin a été construit sur une parcelle communale.
A signaler les travaux d'assainissement (2^{ème} tranche) traversant ces parcelles.
Réaménagement sortie de l'Impasse Gory sur D 203 Route d'Aiguebelle : le tracé proposé par la Direction Des Routes est jugé tout aussi dangereux. Une autre solution est recherchée.
- Nouvelle demande de Michelle ESTRAN et Jean-Philippe MOURARET et des acheteurs de leur maison : Mr et Mme ARMAND Guenael et Angélique en vue de déplacer le chemin communal (voir plan). Ils précisent qu'ils prendraient en charge tous les frais induits.
En raison de l'absence de 4 conseillers, ce point est reporté en février.
- Nettoyage du terrain acheté à Mme Ragache en bordure de la Vence : travaux terminés.
- Chemin desservant la propriété de Mr Jalade : en attente propositions de la commission voirie.
- Déploiement de la Fibre : le raccordement de l'Espace Saint-Germain est opérationnel.
Pour les 2 parcelles du lotissement le notaire a été contacté.
Un rappel des problèmes restants a été fait le 13 janvier 2025 à ADTIM qui examine les divers points de blocage.

EXTENSION DU RESEAU ASSAINISSEMENT

1^{ère} tranche les Esplanes :

Les travaux concernant la fibre sont en voie d'achèvement.

Les plans de récolement définitifs vont être transmis en mairie (21 plans en 2 tirages).

Poste de relevage de Ratavon : reste à finir de fermer le mur (par le service technique)

Concernant la SAUR : un avenant a été régularisé, reste à effectuer la réception des travaux.

2^{ème} Tranche Route d'Aiguebelle :

Les réunions de chantier ont lieu tous les lundis à 14 h 30 à la base de vie installée sur la propriété de Mme Eglantine Bompard.

Avancement normal du chantier : la partie Berthouly touche à sa fin, la partie Alians va démarrer fin janvier.

Mr Bernard Rossignol demande un écrêtement du talus bordant la D 203, sur une longueur d'environ 30 m, ce pour éviter le débordement du fossé jusque dans sa cour en cas de fortes pluies.

Le terrain concerné par cet écrêtement appartenant au Monastère d'Aiguebelle, celui-ci a été contacté pour avis et éventuellement autorisation.

3^{ème} tranche Quartier sous Vialle :

Mr Astier du SDED a précisé qu'une seule convention restait à signer et que les travaux devraient être exécutés dans le courant du 1^{er} semestre 2025.

ESPACE PIERRE FOURNIER

Dans le cadre de la mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage du CAUE, le choix de l'assistant maîtrise d'ouvrage (AMO) a été fait, il s'agit du Cabinet Euromètres BTP.

La première réunion de travail et la signature du marché a eu lieu le mercredi 8 janvier.

La 2^e phase consiste à participer aux côtés des élus et de l'AMO à la procédure de choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Les missions de l'AMO :

- Définition du programme, du calendrier et de l'enveloppe financière de l'opération,
- Accompagnement pour le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre,
- Suivi du projet en phase de conception de la phase diagnostic/esquisse à la phase PRO,
- Suivi du projet en phase de réalisation : suivi de la consultation des entreprises, suivi des travaux, assistance lors des opérations de réception,
- Suivi de la mise en exploitation.

Au niveau du calendrier la phase 1 programme pourrait s'étendre de février 2025 à avril 2025, la phase 2 consultation et choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre de mai à juillet 2025 ou plus suivant la procédure de consultation (concours).

Un groupe de travail composé de 7 élus est constitué : Christiane Robert, Alphonse Bréa, Dany Bonnaire, Guido Lamberts, Henri Bour, Serge Bompard et Clément Jolival

DIVERS

Réhabilitation ancienne école : local archives

Le permis de construire venant d'être accordé, la mise aux normes des archives au niveau 2 du bâtiment devrait démarrer dès le choix des entreprises.

Il est donc décidé à l'unanimité, de procéder au lancement de la consultation des entreprises par un marché public de travaux sans publicité et mise en concurrence préalables, en raison du montant inférieur à 100 000 euros HT.

Réfection toiture du Restaurant La Table de Roussas

Les travaux sont terminés et réceptionnés.

En ce qui concerne la réfection du toit plat de la cuisine, un devis de 3 961 € HT est accepté.

Le restaurant ayant été mis en vente, l'acte doit être signé le 28 janvier 2025.

L'avenant n°2 au bail commercial sera mis en place à cette date.

Un nouveau contrat de location du local réserve sera mis en place au 28 janvier 2025 également.

Réaménagement des abords de l'école Valrousse

La deuxième partie sera réalisée dès enlèvement de la base de vie du chantier de l'école.

Défense incendie concernant le local de chasse

Le raccordement à la conduite de la carrière avec pose d'une borne incendie reste à effectuer.

SITUATION DU SAE

L'étude du schéma directeur de l'eau est en cours.

La réflexion sur un éventuel regroupement des communes de Réauville, Chantemerle les Grignan, Montjoyer et Malataveme se poursuit, toujours dans l'incertitude du vote de la loi modificative (initialement prévu le 19 décembre 2024).

Les 3 cabinets d'étude susceptibles d'accompagner le projet de regroupement seront entendus respectivement le 21 janvier pour KPMG et le 29 janvier pour Acti Publi et AF Conseil.

SITUATION DE L'ECOLE VALROUSSE

Les travaux de la partie rénovation sont en cours de réalisation.

L'avancement du chantier correspond au planning défini, actuellement l'isolation intérieure est terminée et la peinture en cours.

CCEPPG

La communauté de communes alimente l'actualité et ce, suite à la démission fin décembre de son président, démission suivie de celle des conseillers communautaires de Valréas à l'exception de Monsieur Jean-Marie Roussin vice-président et de Monsieur Pertek soit 16 démissions, reste 29 conseillers communautaires.

Les préfets de la Drôme et du Vaucluse sont dans l'attente d'une réponse du ministère sur la confirmation que le conseil communautaire peut continuer à se réunir en l'état.

PARTICIPATION STATION D'EPURATION DE VALAURIE

La commune de Valaurie demande une modification des participations financières de chaque commune comme suit :

Roussas : passer de 30 % à 35 %

Valaurie : passer de 70 % à 65 %

Cette modification est acceptée pour un an, compte tenu du changement à intervenir au 1^{er} janvier 2026.

FINANCES

Demande d'exonération du loyer restaurant

Les travaux de réfection de la toiture ont été réalisés du 6 au 17 janvier 2025 ainsi que prévus.

Les propriétaires du fonds de commerce sollicitent l'exonération de la partie du loyer correspondant au fait de ne pouvoir exploiter le restaurant durant cette période.

Les repreneurs ont également demandé une exonération partielle du loyer du 1^{er} février au 15 février 2025, période durant laquelle ils vont effectuer des travaux de peinture.

Ces deux demandes sont refusées au motif que le bail contient une mention précisant que même en cas de travaux le loyer est dû.

Participation financière pour les voyages scolaires

Aucune demande d'aide n'ayant été déposée en mairie, ce point est reporté.

Révision exceptionnelle du loyer du gîte rubis

Lors d'un dernier conseil le montant des loyers des gîtes loués en dépannage avait été revu.

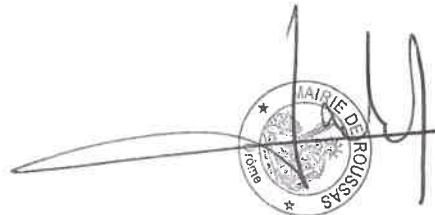
A ce jour, le loyer du gîte occupé par Yulia HNATENKO (jeune Ukrainienne) étant inférieur, il doit être adapté selon le montant du loyer actuel.

Il est décidé à l'unanimité de mettre exceptionnellement en place le montant du loyer à 450 € / mois.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21 h

Le Maire,

Christiane ROBERT

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'CR', written over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE ROUSSAS' and '1908' and features a central emblem with a star and a crescent moon. A horizontal line is drawn across the seal and signature.